

8) « Tu es poussière ... »

« Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance. »
(Gn 1,26)

Nous avons vu comment, dans la Règle de saint Benoît, le sens de la dignité de l'homme est inspiré par ce mystère de la ressemblance, et que ce mystère s'actualise dans la recherche et l'imitation de Dieu.

Mais il ne faut pas oublier le deuxième récit de la création de l'homme qui s'achève sur l'épreuve de la liberté et la chute. C'est dans ce récit que le texte biblique entre plus dans les détails sur ce qu'a fait Dieu en créant l'homme et la femme :

« Aucun buisson n'était encore sur la terre, aucune herbe n'avait poussé, parce que le Seigneur Dieu n'avait pas encore fait pleuvoir, et il n'y avait pas d'homme pour travailler le sol. Mais de l'eau sortait de terre et imbibait tout le sol. Alors le Seigneur Dieu modela l'homme avec la poussière tirée du sol ; il insuffla dans ses narines le souffle de vie, et l'homme devint un être vivant.

Le Seigneur Dieu planta un jardin en Éden, à l'orient, et y plaça l'homme qu'il avait modelé. Le Seigneur Dieu fit pousser du sol toute sorte d'arbres à l'aspect attirant et aux fruits savoureux ; il y avait aussi l'arbre de vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. (...) Le Seigneur Dieu prit l'homme et le conduisit dans le jardin de l'Éden pour qu'il le travaille et le garde. » (Gn 2,5-15)

Dans ce deuxième récit, l'homme est tiré de la poussière et toute sa noblesse réside dans le souffle divin que Dieu insuffle dans ses narines. Il y a en lui la terre et l'esprit, et l'esprit lui est donné pour demeurer dans sa poussière, dans sa chair. L'homme est donc la créature intégrant dans la terre le souffle de vie. La terre est déjà créée avant lui ; le souffle vient directement de Dieu. Bien sûr, la terre vient elle aussi de Dieu, de sa Parole créatrice, mais ici elle n'est pas créée à ce moment : elle est prise et modelée par Dieu. Elle est prise comme venant de la création. On pourrait dire qu'elle est prise comme nature pour servir de réceptacle du souffle de la grâce, de ce qui nous vient directement de Dieu, personnellement de Dieu.

Lorsqu'un enfant est conçu, la matière physique qui va constituer son embryon, son corps, existe déjà avant lui, est prise des corps de la mère et du père. Puis son corps grandit pendant neuf mois grâce à toutes les substances que la terre lui fournit par la mère. Mais le souffle de vie qui fait de lui un être humain, qui fait que ce corps est un corps humain, n'est pas pris dans une créature qui existe avant l'enfant : il lui vient directement de Dieu.

L'homme est donc une terre spiritualisée. Non dans le sens que la terre devient esprit, mais dans le sens que la terre reçoit l'esprit et vit grâce à l'esprit, grâce au souffle de vie. Dieu a besoin du corps modelé de la terre pour que le souffle de vie qu'il donne ne se disperse pas dans le vide. Le corps modelé de la terre est nécessaire au souffle de vie pour que le souffle de vie puisse vraiment vivifier, puisse vraiment être souffle qui vivifie ce qui sans lui n'est pas vivant.

Cette structure fait de l'homme une créature unique dans son genre, soit par rapport aux anges que par rapport aux bêtes. L'homme seul intègre terre et esprit.

Or, cette structure unique, Dieu ne se limite pas à l'imprimer dans l'homme en tant que tel ; Il veut qu'elle se reflète dans tout le monde humain, dans toute la création dont l'homme est le centre, le but et le sommet. Dieu veut que toute la réalité qui accueille l'homme devienne image de l'homme, de la structure qu'Il a imprimée dans l'homme. Cela dans le sens que le monde devienne pour l'homme ce que dans l'homme la poussière est pour l'esprit. Le monde créé, le monde minéral, végétal et animal, doit devenir humain par le « souffle » que l'homme doit y introduire. La nature, par l'homme, devient culture, comme la poussière, par le souffle de vie, devient homme.

C'est la vocation que Dieu donne tout de suite à l'homme. En effet, l'homme reçoit immédiatement le jardin d'Eden « pour qu'il le travaille et le garde » (Gn 2,15).

Que veut dire tout cela pour nous, et comment cela est pris en compte par la Règle de saint Benoît ?

Remarquons tout d'abord le rôle essentiel de la terre, de la poussière, dans la création de l'homme. Il n'y a pas d'homme sans terre. Sans esprit non plus, mais j'ai l'impression que depuis le péché originel, l'homme oublie et censure plus facilement le fait qu'il est terre que le fait qu'il est esprit. Cela relève sûrement du fait que le péché originel, et tout péché, est fondamentalement un péché d'orgueil.

Ce n'est pas un hasard si, après le péché, Dieu rappelle à Adam qu'il est poussière : « C'est à la sueur de ton visage que tu gagneras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre dont tu proviens ; car tu es poussière, et tu retourneras à la poussière. » (Gn 3.19)

Ce retour à la terre n'est pas seulement la conséquence de la mort, mais commence déjà pendant la vie. Comment ? Par l'humilité et le travail, donc par deux réalités au fond positives. C'est là que nous retrouvons saint Benoît. Par l'humilité et le travail, le moine est conduit à transformer la condamnation à mort en chemin de vie. C'est comme si par l'humilité et le travail, le moine se remettait à la disposition du Seigneur, comme une glaise, pour qu'Il renouvelle en lui le don du Souffle de vie.

Regardons cela de plus près dans la Règle. L'humilité dans la Règle est toujours un retour à la terre que nous sommes. Cela n'est pas exprimé seulement par l'étymologie du mot humilité venant de *humus*, mais est éduqué par des gestes et des choix qui nous font adhérer à la terre pour retrouver notre vraie position intérieure, la vraie conscience de nous-mêmes.

Pratiquement tous les passages de la Règle où revient le mot « *terra* – terre » sont des passages où saint Benoît demande de baisser humblement les yeux, ou des passages où il demande de se prosterner pour redevenir humble après une faute ou un péché d'orgueil. Au chapitre 7, au 12^{ème} degré d'humilité, il dit que le moine aura toujours et partout « le regard fixé à terre (...) et répète

toujours dans son cœur ce que le publicain de l'Évangile disait, les yeux fixés à terre : 'Seigneur, je ne suis pas digne, moi pécheur, de lever les yeux vers le ciel' » (RB 7,63-65). Au chapitre 44, sur la satisfaction que doivent donner les moines excommuniés, il écrit que le moine coupable « se tiendra le visage contre terre et le corps étendu, aux pieds de tous ceux qui sortent de l'oratoire », et qu'ensuite « à toutes les Heures, au moment où s'achève l'Œuvre de Dieu, il se prosternera à terre, à la place qu'il occupe » (44,2.7).

Mais cette prostration jusqu'à terre ne doit pas exprimer l'humilité seulement lorsqu'on est coupable. Dans le chapitre sur l'accueil des hôtes on lit : « On témoignera à tous les hôtes une profonde humilité et, soit à leur arrivée, soit à leur départ, c'est par une inclination de tête ou une prostration de tout le corps à terre qu'on adorera en eux le Christ même qu'on reçoit. » (53,6-7)

Enfin, au chapitre 71, ce geste d'humilité est exécuté lorsque un frère s'aperçoit que « l'esprit du supérieur est irrité ou ému contre lui ». Alors « il se prosternera aussitôt sans tarder par terre, à ses pieds, pour faire satisfaction jusqu'à ce que la bénédiction qu'on lui donnera ait fait connaître que l'émotion est calmée » (71,7-8).